



Document d'engagement à l'opération

## « Paralympiques, Prêts, Partez... »

Paris le 11 juin 2012

Conformément à l'esprit de la charte « Sport scolaire et Handicap » dans laquelle les signataires affirment :

- La nécessité de mutualiser les ressources et les savoir-faire propres à leur champ de compétences,
- La volonté de collaborer à la conception d'outils d'accompagnement destinés à favoriser la pédagogie de ces mises en œuvre,
- leur décision d'engager à tous les niveaux de leur réseau, les projets relatifs aux pratiques sportives scolaires incluant la prise en compte du handicap,
- Leur détermination à participer, dans le cadre de la mutualisation et de façon conjointe et adaptée, aux actions d'information et de formation indispensables aux acteurs de tous statuts impliqués dans l'encadrement du sport scolaire,

**L'USEP et la FFH se proposent, à l'occasion d'un événement sportif et médiatique particulier « Les Jeux paralympiques de Londres » d'accompagner cet événement avec l'opération « Paralympiques, Prêts, Partez... »**

Cette opération permettra aux athlètes Handisport d'être soutenus lors des jeux par de jeunes sportifs « usépiens » et permettra à ces derniers de mieux connaître le handisport de haut niveau. Elle constituera également le socle d'une collaboration encore plus étroite entre nos deux fédérations.

Cette opération pilote concernera une dizaine de comités départementaux USEP et FFH souhaitant :

- approfondir la réflexion autour de la dimension « sport scolaire et handicap »,
- nouer un contact privilégié avec des athlètes handisport proches géographiquement de ces comités départementaux,
- créer ou renforcer les liens entre leurs deux comités.

Les deux fédérations annonceront sur leur site l'opération « Paralympiques, Prêts, Partez (PPP) », composée de plusieurs actions dont ces duos athlètes paralympiques et associations USEP, et créeront un lien avec la fédération partenaire.

## Calendrier de « PPP » et déroulement

### Mai /JUN 2012

La FFH contacte les sportifs susceptibles d'être concernés et leur fait la proposition d'intégrer « PPP ». La FFH informe ses comités départementaux locaux.

L'USEP propose à ses comités départementaux et associations susceptibles de participer à l'opération PPP (géographiquement proches des athlètes pressentis) de s'engager dans celle-ci.

### Avant le 30 juin 2012

Première prise de contact entre les athlètes et les associations USEP concernées ainsi qu'entre les deux comités départementaux USEP et FFH. Signature de ce contrat d'engagement aux échelons nationaux. Remise des dotations pédagogiques (voir ci-dessous) à l'association USEP.

Chaque association USEP concernée, recevra, par le biais des comités départementaux USEP et FFH, lors de la signature de ce contrat, un « kit pédagogique » composé de :

- la mallette «Sport scolaire et handicap » envoyée au comité USEP
- le DVD Remue-méninges envoyé au comité USEP
- des fiches de présentation des athlètes sur le site [www.usep.org](http://www.usep.org) fin août.
- des livres sur le handisport « Jeux de Pékin », « Jeux de Vancouver », « coupe du monde de Foot Fauteuil Electrique » envoyés au comité FFH
- des articles de la revue fédérale « Handisport magazine » présentant les paralympiques 2012 envoyés au comité FFH
- une information concernant les dates et horaires de retransmission télévisée des JO paralympiques sur le site [www.usep.org](http://www.usep.org) fin août.
- malle de matériel sportif adapté transmise en septembre 2012

### Le 4 juillet 2012

Publication de la liste des sportifs qualifiés pour les Jeux paralympiques de Londres.

### Le 10 juillet 2012

Présentation à la presse avec invitation d'une délégation d'enfants d'une des associations impliquées, des enseignants des associations engagées dans le projet (sous réserve d'aides financières partenariales pour ces derniers - confirmation fin juin).

### Pendant les Jeux (du 29 août au 9 septembre)

Les associations correspondent par courriel sur un site dédié (ou par webcam) avec les athlètes Handisport. Chaque athlète adressera une carte postale de Londres à l'association qui le soutient. Les enfants profitent de ce moment privilégié pour suivre le parcours de « leur » champion, l'encourager, le questionner à propos de son activité, des autres activités sportives et de sa vie à Londres. Cette communication reste respectueuse de l'entraînement et de la concentration nécessaire à la compétition de l'athlète.

### Après les jeux

Suite à un travail de recherche sur le sport de haut niveau handicapé, l'association USEP, en lien avec le comité départemental USEP et le comité départemental handisport, invite l'athlète à une rencontre permettant un échange convivial entre le sportif et les jeunes « usépiens », à l'occasion d'un temps de pratique handisport couplé à un atelier de réflexion. L'athlète, dans la mesure du possible, participe à un temps de rencontre sportive organisée par l'association USEP en lien avec les comités départementaux USEP et FFH réunissant d'autres associations locales pour ....faire partager le message « TOUS en sport ! ».

Les associations USEP mettent à disposition les entretiens et le contenu du travail pédagogique, des rencontres USEP organisées à cette occasion auprès de l'USEP nationale et la FFH.

La FFH et l'USEP communiqueront dans leur réseau et en externe à propos de « PPP »

La gratuité des prestations et engagements, de façon équitable, est de mise pour l'ensemble des 4 entités signataires de ce contrat.

Le comité départemental USEP	Le comité départemental Handisport
L'association USEP	L'athlète paralympique